



## Édito

### On le fait !

## Sommaire

### ACTUALITÉS



### DOSSIER BILAN D'ACTIVITÉ 2017

### AGENDA

### FORMATIONS CONTACTS

p 2

p 4

p 7

p 8

La Chambre d'agriculture a rencontré l'ensemble des présidents des communautés de communes du Puy-de-Dôme.

Notre premier objectif est de **faire intégrer pleinement l'agriculture dans les projets de territoire**. Nous avons présenté l'ensemble de nos services qui peuvent les accompagner dans la prise en compte des problématiques de leurs agriculteurs et de leurs territoires ruraux. Il s'agit par exemple de la **gestion du foncier, des PLUI, de leurs programmes de diversification et du renouvellement des générations** qui est une priorité de la Chambre d'agriculture.

C'est aussi dans le but de protéger nos territoires ruraux que nous sommes intervenus auprès du ministre de l'Agriculture et du préfet au sujet **des surfaces pastorales** faiblement productives où l'Europe trouve la France trop généreuse. L'État propose la suppression de la tranche 50 – 80 % des surfaces pratisées, ce qui impacterait environ **1 250 ha et 498 exploitations** avec pour conséquence pour les agriculteurs une perte d'ICHN et de DPB. **Inacceptable !**

La Chambre est très impliquée dans la **gestion de dégâts de gibiers**. Cette saison de chasse se termine avec 5 037 sangliers tués. De nombreux paysans téléphonent à la Chambre pour signaler

des dégâts mais malheureusement **peu font des déclarations** (1,77 dossiers par an et par commune) c'est dommage !

Après plusieurs entretiens avec la Fédération Départementale des Chasseurs, une nouvelle forme de réparation des préjudices sur les prairies devrait être mise en place, sans qu'il y ait une expertise et surtout plus rapidement. Le principe est d'améliorer les relations entre chasseurs et agriculteurs.

Nous allons également relancer l'**opération « permis de chasse »** que nous avons instaurée et financée l'an dernier avec la Fédération Départementale des Chasseurs et qui a donné de très bons résultats.

Après le sanglier, le **rat taupier**. La Chambre va organiser de la **surveillance** avec ses techniciens, mettre en place **des sites d'expérimentation sur le décompactage** et développer dans les formations un volet « autonomie fourragère » intégrant les conséquences des pullulations de campagnols terrestres.

**Le travail à la Chambre ne manque donc pas, toute l'équipe salariés et élus sont au service de tous les paysans du département.**

**Philippe BOYER**  
Vice-président  
de la Chambre d'agriculture

## Voeux du président MACRON au monde agricole

**Le 25 janvier dernier, Emmanuel MACRON a déjeuné à la ferme du GAEC des Violettes, accompagné de plusieurs agriculteurs de notre département.**

■■■ Suite des témoignages.  
Cf. journal précédent (Mars 2018)

**Marjorie BONNEFILLE**  
Éleveuse de Montbéliardes à Chambon/Lac - Production de St-Nectaire GAEC de la vallée de Chaudefour

Marjorie a été fort surprise lorsque les services de l'État l'ont invitée à déjeuner avec M. MACRON.

« Je ne fais partie d'aucun syndicat, je ne suis impliquée nulle part. S'étonne t-elle encore. Je me suis demandée comment j'avais été choisie ! »

Pressentie pour parler de l'installation, elle n'a cependant eu aucune consigne de personne. "L'enjeu de l'installation des jeunes est fort, nous avons fait savoir l'importance de simplifier la transmission des exploitations et que l'action foncière soit facilitée..."

Sur ce sujet, le débat a été général. Quant aux attentes à cette rencontre, elle précise : "À vrai dire, je n'attendais rien de particulier. J'ai été surprise de la simplicité des échanges.

J'ai écouté le discours qu'Emmanuel MACRON a donné devant les jeunes agriculteurs dernièrement et j'ai retrouvé des propos que nous avons eus lors de ce déjeuner. Il a annoncé des choses concrètes qui pourtant n'étaient qu'en projet lors de notre rencontre, notamment sur les fonds de garantie, ça m'a vraiment étonnée !

Suite à ce repas, je me suis sentie plus confiante en l'avenir, mais j'attends des actes ! »



De gauche à droite : Olivier CHAMBON, Jean-Valère RANDANNE, Stéphane PICHOT, Cécile ROBERT, Marjorie BONNEFILLE et Patrice CHASSARD.

**Stéphane PICHOT**  
Maraîcher bio à Malintrat  
GAEC des Jardins d'Ys

Stéphane s'est installé en 2017, en maraîchage bio avec deux autres associés, sur une dizaine d'hectares. Le GAEC emploie quatre salariés.

« Installé l'an passé à 40 ans, je voulais démontrer au président de la République que sur une petite structure il est possible de créer de l'emploi, de la valeur ajoutée sur notre territoire.

Il y a une demande croissante de la bio sur une vente directe et demi-gros, sur le maraîchage, en particulier. Je suis persuadé que l'on peut s'installer sur ce créneau en organisant la production et en se structurant collectivement pour faire face aux objectifs du gouvernement (+15 à 20 %) qui souhaite développer la bio locale en restauration collective."

Il a aussi évoqué l'installation hors cadre familial et en société.

"Je pense qu'on peut revoir les critères d'installation car il y a un potentiel de personnes de plus de 40 ans, non-issues du monde agricole qui pourraient porter des projets d'installation. Le renouvellement du monde agricole n'est plus réservé aux seuls enfants d'agriculteurs..."

L'aspect juridique est aussi à revoir, à mon sens. Il faudrait créer des passerelles permettant de faire évoluer les GAEC vers des Sociétés coopératives et participatives (SCOP) permettant d'intégrer du salariat dans les projets de développement de nos fermes..."

Emmanuel MACRON a confirmé qu'il y aura un plan d'accompagnement de l'agriculture biologique sur les conversions. À ce sujet, j'ai pu lui rappeler que nous militons également à la reconnaissance sociale et aux services environnementaux plutôt qu'à une aide au maintien. Le préfet, a été également très à l'écoute et est resté ouvert sur les questions et propositions abordées. »

**Patrice CHASSARD**  
Président de l'Interprofession  
Saint-Nectaire

La marque St-Nectaire a été créée en 1947, avec l'obtention de l'AOP en 1955. En 2017, la vente de St-Nectaire fermiers et laitiers est de 14 000 tonnes, ce qui en fait la 3<sup>e</sup> AOP fromagère française au lait de vache et la 1<sup>ère</sup> AOP fromagère fermière d'Europe.

« J'ai été content et satisfait du choix de la filière St-Nectaire pour participer aux échanges lors du repas avec le chef de l'État. Pour notre filière, 4 points majeurs ont été soulevés :

- le risque de perdre la dénomination fermière dans le cadre de vente de fromage en blanc à un affineur,
- le besoin d'installer des jeunes pour répondre à la demande de St-Nectaire et surtout hors cadre familial avec la nécessité d'un accompagnement fort,
- les difficultés de négociations tarifaires avec la distribution compte tenu de la montée en gamme des fromages d'Auvergne au travers de leur cahier des charges,
- les inquiétudes, quant à la pérennité de lait cru, pilier de la gastronomie française. Cette problématique due à une sur-application des textes réglementaires.

La filière aujourd'hui a le marché mais manque d'offres, Il n'y a pas assez de production.

Ces sujets ont été bien entendus par Emmanuel MACRON qui en a fait allusion lors de son discours l'après-midi. »





## ZOOM SUR les références

Résultats des formations  
« Mieux piloter mon exploitation  
en vache allaitante pour gagner en  
efficacité » sur les résultats 2016  
(jusqu'au 31 mars 2017).

### 27 755 kgv/UMO

C'est la quantité de viande  
produite, ramenée par UMO  
(diviseur de l'ensemble des  
charges et produits).

### 424 €/100 kgv

C'est le coût de production. Il est  
calculé sur l'ensemble de l'atelier  
et pour l'ensemble des charges  
y compris la rémunération des  
facteurs de production (ramené à  
100 kg de viande vive produite).

### 1,15 C'est le nombre de SMIC/UMO

### 252 € / 100 kgv

C'est le prix de revient, pour un  
prix de vente constaté de 223 €.  
Le prix de revient est le prix qui  
permet de couvrir toutes les  
charges, la rémunération des  
facteurs de production et de  
l'exploitant à 1.5 SMIC.

**Claude VOISIN**  
Vice-président de la Chambre

« Inquiétés par les consé-  
quences de l'arrivée du loup  
sur le territoire du Puy-de-Dôme,  
nous serons attentifs à l'évolution  
de ce dossier.

À côté des éleveurs, nous  
œuvrons pour la défense du  
pastoralisme et de l'élevage à  
l'herbe. Les bergers et les  
animaux font partie intégrante du  
système montagnard auvergnat  
qu'il faut absolument protéger. »



## Partenariats

### Construire ensemble avec nos partenaires sur les territoires



Lundi 26 février 2018, le Bureau de  
la Chambre d'agriculture a voté favo-  
rablement le renouvellement de ses  
partenariats avec l'Établissement  
Départemental de l'Élevage (EDE)  
du Puy-de-Dôme et le Parc naturel  
régional Livradois-Forez.

Ces décisions confirment les dé-  
marches engagées depuis cinq ans  
de redonner une place à l'agricul-  
ture sur les territoires et d'éviter les  
concurrences stériles et coûteuses  
avec les acteurs du développement  
agricole.

Grâce à ces partenariats, la Chambre  
participe à la co-construction des pro-  
jets de territoire portés par les parcs  
et les communautés de communes en  
ayant le souci de solliciter les compé-  
tences des autres acteurs du dévelop-  
pement agricole.

## Plan filière

### Bovins lait

Le nouveau plan de filière bovin lait  
vous permet d'obtenir des aides du  
Conseil régional sur vos investisse-  
ments concernant les aménage-  
ments de l'accès au tank à lait et sur  
l'accès et la gestion de l'eau.

Retrouvez plus de détail sur notre site  
Internet ou en contactant nos antennes  
en territoires.

**i** Territoires : coordonnées p 8

## Téledéclaration PAC

### Sécurisez votre déclaration avec l'appui de nos conseillers

Ils réalisent ou vous aident à réali-  
ser votre téledéclaration.

Les rendez-vous peuvent être organi-  
sés sur chaque territoire et au siège de  
la Chambre.

**i** Territoires : coordonnées p 8

### Abonnés Mes Parcelles ?

Prenez rendez-vous avec vos conseil-  
lers Mes Parcelles.

**i** Pôle productions : 04 73 44 45 95

## VIE DE LA CHAMBRE

## Pôle territoires

### Départ d'Éric BRUGIÈRE



Après 35 ans de vie professionnelle  
à l'EDE et la Chambre d'agriculture,  
Eric BRUGIÈRE prend de nouvelles  
fonctions auprès du sénateur Jean-  
Marc BOYER.

C'est avec beaucoup d'émotion que  
le Président GARDETTE, les élus  
Chambre et ses collègues lui ont sou-  
haité "bon vent".

Nicolas COUDRAY a été recruté en  
remplacement au poste de chef de  
service du Pôle Territoires depuis le  
5 mars dernier.

## BILAN D'ACTIVITÉ 2017



« Ce bilan 2017 illustre la poursuite de l'accompagnement des équipes Chambre auprès des agriculteurs dans les évolutions de leur métier, le développement de leur(s) projet(s), la pérennité de leur activité... Leur expertise nous a encore permis cette année de représenter les intérêts du monde agricole sur différents sujets : zones vulnérables, cartographie des cours d'eau, expertises calamités, projets d'urbanisme, etc. 2018 débute avec de nouvelles perspectives qui seront, je l'espère, positives tant au niveau des prix, que sur les plans organisationnels de l'agriculture et l'évolution des aspects réglementaires. Face à ces enjeux, nous continuons d'avoir une approche collective et collaborative sur les sujets, pour apporter plus d'efficacité à l'agriculture de demain. Nous nous devons de porter un message positif sur l'agriculture, sur ses pratiques, pour recréer de la confiance auprès des autres acteurs de la société. »

**Sébastien GARDETTE**, président de la Chambre d'agriculture

Réunis en session d'automne le 2 mars 2018, les élus de la Chambre d'agriculture ont établi le bilan de l'exercice 2017 : bilan financier et bilan technique.

## BILAN FINANCIER

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le compte financier est clôturé avec un excédent de fonctionnement de 16 175,35 euros.

Un résultat positif en section d'investissement de 47 493,38 euros et une capacité d'autofinancement de 50 571,44 euros ce qui indique une bonne santé financière de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme et lui permet de remonter son fonds de roulement à 2 062 964,85 euros soit l'équivalent de 103 jours de fonctionnement.

## Budget de fonctionnement

## Dépenses

PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
7 274 111 €	7 191 219,93 €

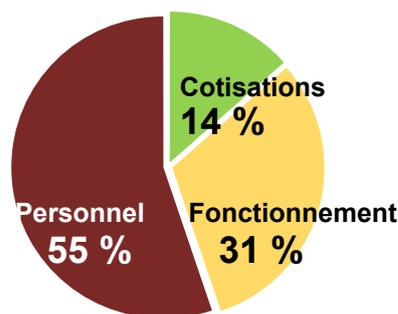
Soit un taux de réalisation de 98,85 % et une hausse de 2,7 % par rapport à 2016.

## Recettes

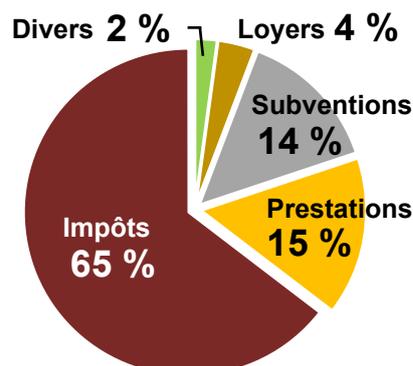
PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
7 276 666,30 €	7 207 396,32 €

Soit un taux de réalisation de 99,05 % et une hausse de 2,5 % par rapport à 2016.

## Charges



## Recettes



## BILAN D'ACTIVITÉ

## Une activité soutenue

4 845  
visites



9 466  
contacts



13 000  
heures de  
formation



1 144  
stagiaires



1 562

Télédéclarations PAC



Après trois années avec une très forte progression d'activité, les chiffres de l'année 2017 démontrent le maintien d'un niveau d'activité élevé. La Chambre confirme ainsi son implantation.

## Le Pôle ENTREPRISES



L'équipe du pôle « Entreprises » se mobilise quotidiennement pour accompagner les futurs

agriculteurs et les agriculteurs dans la construction de leur projet et s'assurer de leur pérennité. Grâce à nos différents services, nous assurons un suivi après le lancement des projets.

**Christelle RIGOLET**  
Éluée responsable du pôle

## CHIFFRES CLÉS 2017

**540** appuis CFE  
**215** contrats d'apprentissage  
**910** candidats accueillis en 3 ans au PAI  
**70** projets installation finalisés, dont 15 hors DJA  
**120** jeunes installés en suivi après installation  
**1300** journées de formation

## Chantiers prioritaires 2017

### La reconduction de la labellisation par l'État des 3 missions d'appui à l'installation.

En partenariat avec les 11 Chambres d'agriculture d'Auvergne Rhône-Alpes, la **Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme a été labellisée pour ses 3 services :**

- **Le PAI** : Point Accueil Installation
- **Le CE3P** : Centre d'Élaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé
- **Le stage 21 heures**

### La mise en place d'une cellule pour assister les agriculteurs en situation de fragilité :

Cap **AGRI63**

- Un numéro de téléphone dédié : ☎ **04 73 44 43 37**
- Des salariés formés
- Un projet national avec l'APCA

## Le renforcement de nos actions pour accompagner les futurs cédants.

- La poursuite des actions de repérage sur le massif du Sancy et sur le territoire Riom Limagne Volcans
- Le déploiement de nouveaux outils d'aide à la cessation d'activité.

**200** futurs cédants accueillis

**30** stages de test de reprise d'exploitation

**64** offres d'exploitations inscrites au RDI

**14** installations réalisées à partir d'exploitations inscrites au RDI



Journée d'information sur la transmission à St-Gervais - Novembre 2017

## Le Pôle PRODUCTIONS



Les équipes du pôle « Productions » sont sur tous les fronts pour construire des expertises et les vulgariser auprès de

leurs collègues conseillers, auprès des élus et des agriculteurs. C'est grâce à la mobilisation de nombreux agriculteurs et aux nombreux partenariats dont dispose le réseau des Chambres que ces expérimentations et ces références peuvent être conduites.

**Daniel CONDAT**  
Élu responsable du pôle

## Chantiers prioritaires 2017

### Accompagner la mise en place du Plan régional Bio et le développement des conversions à l'AB



- La structuration d'un réseau d'appui technique régional avec les Chambres d'Auvergne Rhône-Alpes
- L'organisation d'un partenariat départemental avec Bio 63
- Le renforcement des compétences et des moyens en interne

**62** contacts au Point Accueil Conversion Bio

**46** projets de conversion accompagnés

**21** projets d'installation

**1** GIEE en projet



Comité départemental bio chargé de piloter et mettre en œuvre le Plan Régional de Développement de l'AB - Mai 2017

## Contribuer à la réussite des démarches territoriales initiées par le pôle « Territoires ».

- Une expertise en appui au programme d'action (essais, démonstrations, formation, etc.)
- PAEC, sensibilisation des agriculteurs aux enjeux, réalisation de diagnostics, etc.
- Appui technique aux GEDA et GIEE

INNOV'ACTION



Journée INNOV'ACTION sur le pois d'hiver Chez Nicolas et Olivier CHAMBON, dans le cadre du projet SCInn'Auvergne - Juin 2017

## S'enrichir des démarches collectives pour progresser et innover.

La Chambre d'agriculture anime de nombreux projets collectifs et multi-partenaires ayant pour ambition de préparer l'agriculture de demain et conseiller votre quotidien.

- Un réseau DEPHY de **10 FERMES** qui travaille à la réduction des phytosanitaires
- Les **28 FERMES** des réseaux d'élevages, de suivi de cultures, de prairies qui nous permettent de diffuser hebdomadairement des bulletins d'information.
- Les projets **SCInn'Auvergne** ou **AP3C** pour préparer l'agriculture départementale aux changements climatiques et à l'agroécologie.

## CHIFFRES CLÉS 2017

**866** abonnés à la diffusion hebdomadaire des références.

**18** sessions de formations sur le thème de la diversification et de l'agrotourisme

**408** abonnés à l'outil Mes Parcelles

**220** participants à la journée de présentation de la restructuration des sols en octobre



Journée de démonstrations, restructuration innovante des sols en profondeur À Gerzat, chez Aurélien et Dominique COGNET - Octobre 2017

## Le Pôle TERRITOIRES



Encourager les démarches collectives et favoriser l'émergence des

projets sur tous les territoires est un des axes prioritaires du projet stratégique « Cultivons l'avenir ». Les équipes de la Chambre et plus particulièrement le pôle « Territoires » œuvrent en ce sens.

Philippe BOYER  
Élu responsable du pôle

## CHIFFRES CLÉS 2017

**1 562** télédéclarations PAC réalisées, soit plus de 45 % des télé-déclarations faites par un prestataire

**905** tonnes de déchets agricoles (ficelles, films, filets) collectés chez 1 960 agriculteurs (+ 5,37 %)

**55** journées techniques et d'information réalisées sur les territoires, en collaboration avec les équipes des autres pôles.

## Chantiers prioritaires 2017

L'incitation auprès des collectivités pour le déploiement des PAEC et l'accompagnement des agriculteurs à la contractualisation des MAEC :

**110** diagnostics réalisés

**4 470** hectares engagés

**2,9** millions d'euros contractualisés.

Le renforcement de la présence agricole sur les territoires

- La rencontre des 14 nouvelles intercommunalités.
- Une implication permanente et régulière dans l'ensemble des projets des collectivités  
>>> Urbanisme, PLU, PLUI, SCOT  
>>> PCAET, contrats territoriaux, Natura 2000, SAGE  
>>> Projets de territoire, études agricoles.

L'animation et le suivi de **43 groupes d'agriculteurs.**

- 2 groupes impliqués dans le déploiement de **soins alternatifs**
- 10 groupes autour de thématiques intégrant l'**autonomie, les coûts de production**
- L'animation et l'accompagnement technique de trois **GEDA** dont un créé en 2017 qui travaille sur la gestion de l'**autonomie fourragère**
- L'animation et l'accompagnement technique de trois **GIEE** dont un créé en 2017 engagé dans un projet de **méthanisation.**



Signature du contrat territorial Source Dordogne Sancy Artense, dont la Chambre assure l'animation du volet agricole. Septembre 2017



## JE PILOTE MON ÉLEVAGE AVEC MES PARCELLES >

- Je raisonne mes engrais organiques.
- Je réalise mon plan et mon cahier d'épandage.
- J'optimise les achats et le fractionnement d'engrais minéraux.
- Je suis en phase avec la réglementation : cahier des charges AOP, ICPE, MAEC, phytos...
- Je gère mon pâturage, mes stocks.

### Contact

#### Conseillers Mes Parcelles

04 73 44 45 95 - mesparcelles@puy-de-dome.chambagri.fr  
www.mesparcelles.fr

## Agenda

### Réunions terrain CARTOGRAPHIE DES POINTS D'EAU

La DDT projette d'établir une carte des points d'eau, d'ici fin 2018. Des réunions de travail sont organisées à 8h30 devant les mairies :

Dates et lieux de RV		Zone concernée
9 avril	Clerlande	Clerlande
10 avril	Ennezat	Ennezat
16 avril	Pessat-Ville-neuve	Pessat-Ville-neuve
17 avril		Riom
23 avril	Chappes Chavaroux Entraigues	Chappes
24 avril	Lussat Les Martres d'Artière	Lussat

**i** Arnaud MULLIÉ : 06 42 41 83 93

### Rencontre technique GESTION DE L'EAU ET DE LA RIPISYLVE

**Jeudi 17 mai à 14h**  
À Bagnols  
Lieu-dit Rosier Soubre

Vous avez un cours d'eau sur ou aux abords de votre/vos parcelle(s) ? Participez à la rencontre sur la ges-

tion de l'eau et de la ripisylve.

#### Au programme :

- Le fonctionnement d'un cours d'eau
- Les aspects réglementaires autour du cours d'eau
- Les règles d'épandage
- La continuité écologique
- La gestion de la ripisylve
- Les aménagements possibles sur les cours d'eau et le financement.

**i** Romain GUILLORET : 06 42 41 38 39

### Rencontre technique COUVERTURE DES FOSSES

**Mardi 22 mai à 14h**  
Au GAEC du moulin du lac  
À St-Genès-Champespe

Les eaux pluviales limitent votre capacité de stockage et diluent votre lisier ? Couvrir votre fosse est une solution pour améliorer la gestion de vos effluents liquides.

Participez à la rencontre sur la couverture des fosses.

#### Au programme :

- Les avantages de la couverture de fosse sur le stockage des effluents : économique, agronomique, environnemental.
- Présentation du système mis en place au GAEC du Moulin du lac par l'entreprise RDL Beaudonnat SARL : aspects techniques et économiques.
- Echanges et témoignage des agriculteurs.

**i** Romain GUILLORET : 06 42 41 38 39

### Journée technique VERS DES PRATIQUES CULTURALES AGROÉCOLOGIQUES

INNOV'  
ACTION

**Mardi 12 juin à 9h**  
EARL JALLUT À Plauzat  
Lieu-dit Saint-Antoine

#### 9H30 : INTERVENTIONS EN SALLE

- **Chambre d'agriculture** : nos actions vers l'agroécologie
- **Bruno JALLUT** : présentation de sa ferme et des évolutions culturelles mises en place.
- **Limagrain** : Références strip-till par le groupe Sol
- **Frédéric THOMAS** : témoignage de l'évolution de sa ferme en 20 ans d'agriculture de conservation.

*Frédéric THOMAS est un acteur du développement de l'agriculture de conservation en France. Il est agriculteur et directeur de la revue TCS.*

**12H30 : REPAS** (réservation obligatoire)

#### 13H30 : ATELIERS

- **Agriculture de conservation** : profil de sol sur parcelle maïs implantée en strip-till, intérêts des haies (Mission haies Auvergne).
- **Visite guidée du bâtiment Phytobac**

#### 16H30 : POT DE CLÔTURE

**i** Olivier LASTIOLAS : 06 30 00 31 16

Retrouvez tous les événements sur  
www.chambre-agri63.com

**i** communication@puy-de-dome.chambagri.fr

## DIVERSIFICATION

- J'apprends à réaliser de bonnes photos pour améliorer ma communication

05 et 06 avril 2018 à Aubière

- Mes clés pour réussir mon installation en circuits courts

04 avril, 18 et 31 mai 2018 à Aubière

- J'utilise Facebook pour promouvoir mes produits et activités

17 mai 2018 à Aubière

**i** Service diversification | 04 73 44 45 52

## ELEVAGE

- Mes bâtiments d'exploitation : penser à demain

03 et 19 avril 2018 à Rochefort Montagne

**i** Territoire Dômes Hautes Combrailles

- Dressage et utilisation du chien de troupeau - initiation

05 et 12 avril 2018 à Besse

**i** Territoire Artense Cézallier Sancy

- Homéopathie-aroma-phytothérapie : perfectionnement

13 avril 2018 à St Gervais

**i** Territoire Combrailles

- Dressage et utilisation du chien de troupeau - perfectionnement

03 mai 2018 à St Gervais

**i** Territoire Combrailles

## FOURRAGES

- J'optimise mon pâturage en cours de saison pour améliorer mon autonomie

10 avril, 04 et 24 mai 2018 à Egliseneuve d'Entraigues

**i** Territoire Artense Cézallier Sancy

## INSTALLATION

- Demain, réussir sa production de viande bovine

05 avril 2018 à Aubière

- Gérer sa trésorerie en phase d'installation - 2 sessions

17 avril 2018 à Aubière

22 mai 2018 à Aubière

- Demain, être chef d'entreprise

24 mai 2018 à Aubière

**i** Service PPP | 04 73 44 45 49

# CONTACTS

## SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat - BP 70007  
63171 AUBIÈRE Cedex  
Tél. : 04 73 44 45 46  
Fax : 04 73 44 45 50  
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

## HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi  
8h30-12h30 - 13h30-17h

## TERRITOIRES

**Artense Cézallier-Sancy**  
CADAR - Route des Fraux  
63610 Besse

Tél. : 04 73 79 58 72  
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

### Combrailles

Rue Jean-Claude Beaujard  
63390 St-Gervais  
Tél. : 04 73 85 82 43

comb@puy-de-dome.chambagri.fr

### Dômes Hautes Combrailles

Route du Mont-Dore  
63210 Rochefort-Montagne  
Tél. : 04 73 65 92 69

dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

### Limagnes

11 allée Pierre de Fermat  
63170 Aubière  
Tél. : 04 73 44 45 69

lim@puy-de-dome.chambagri.fr

### Permanence au Breuil-sur-Couze

Le jeudi matin

Lycée St-Joseph

63340 Le Breuil-sur-Couze

Tél. : 04 73 71 62 15

### Dore Livradois-Forez

19 av. de Lyon  
63600 Ambert

Tél. : 04 73 82 09 74

dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

### Permanence à Thiers

Le lundi

Place de l'Europe

63300 Thiers

Tél. : 04 73 80 10 06

### Comité de Rédaction :

Philippe BOYER, Daniel CONDAT, Daniel MONTAGNON  
et Claude VOISIN (élu Chambre d'agriculture)  
Annick FORESTIER et Camille TOROSSIAN  
(service communication)  
communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Directeur de publication : Claude VOISIN

Conception et rédaction : Chambre d'agriculture 63  
Mars 2018

Crédit photos : Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme  
P. Soissons - Ghislain Mariette - GAEC des Violettes

Impression : Imprimerie Porçu - Courmon (63)  
Papier 100 % recyclé

ISSN : 2270-6321